

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 23 Novembre 2022



AFP

VILLARODIN BOURGET LA NORMA

AFP Villarodin Bourget La Norma

- SURFACE AFP 2968 ha 11a 52 ca
- PARCELLES 6950
- COMPTES CADASTRAUX 766
- PROPRIETAIRES 1010

Socle de l'AFP = périmètre

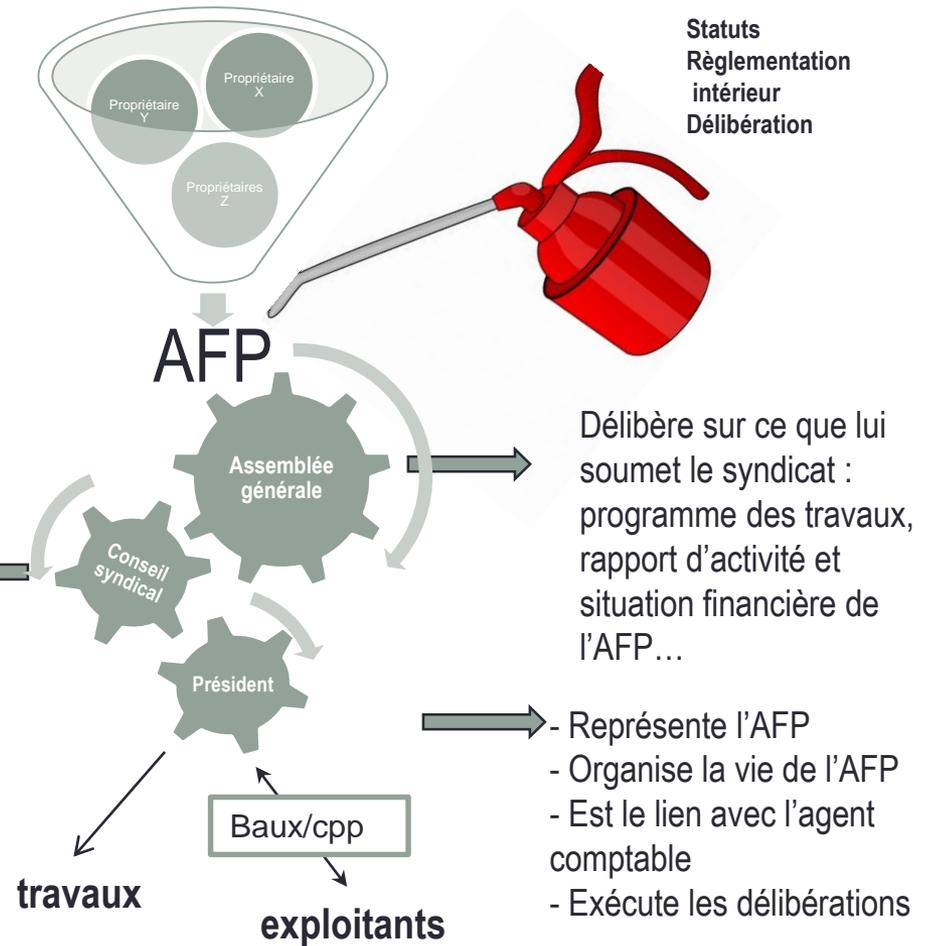
FONCTIONNEMENT des AFP

Statut d'établissement public à caractère administratif (tutelle de l'Etat)

→ **formalisme et règles de fonctionnement identiques aux communes** mais gestion par des bénévoles

Organe de gestion de l'AFP :

- Elit le président et vice président
- Propose un programme de travaux à l'AG et le met en œuvre
- Propose les modifications statutaires
- Délibère sur les budgets, les comptes administratifs de gestion.
- Délibère sur les propositions d'extension du périmètre < 7 %
- Assurer la gestion des terrains
- Délibère sur les demandes de distractions de parcelles qui n'interviennent pas dans un PLU ou dans un POS.



SOMMAIRE

- Rapport moral,
- Rapport financier,
- Travaux bilan 2022 et prévisions année 2023.
- Versement des indemnités pour les propriétés concernées sur la zone d'Amodon, Les Gorgettes, Rival dessus, Le Mont Cenis et Pont vieil les propriétaires concernés peuvent faire parvenir un RIB.
- Élections membres du bureau.
- Questions diverses.
- Divers (Zone Spéciale de Carrière).

Rapport moral

❑ **Société Economie Alpestre et AFP**

Trois Contrats réalisés avec les états des lieux

Mme Kierski Alexandra ferme des « Arcosses » Contrat pluriannuelle de pâturages sur l'Orgère

Mme Choiseau Nathalie Réécriture du Bail

Groupement de la Partie Refonte du contrat pluriannuelle de pâturages

❑ **Création de panneaux d'informations: *AFP Exploitants***

La Norma Repose avec la fauche et Mélezet et la pâture

Amodon secteur de fauche et pâture

Villarodin la ferme « les Arcosses » l'activité agricole et les espaces pastoraux

Le Bourget la ferme « l'herbier de la Vanoise » l'activité agricole et les espaces pastoraux

L'Orgère avec les alpages et la transhumance et l'activité de la ferme des arcosses

Panneaux d'informations sur la biodiversité

Les Espaces Pastoraux de L'Association Foncière Pastorale de Villarodin Bourget La Norma,

La ferme Agroécologique, « l'Herbier de La Vanoise », permettra de conserver les espaces agricoles, ouverts et favorables au maintien de la biodiversité, faune et flore en adaptant les pratiques agricoles.



Pie grièche écorcheur

*Sur les versants exposés au soleil, se côtoient des pelouses sèches, des replats plus humides, des dalles rocheuses, des * Murgers (Tas de cailloux résultant de l'épierrement des parcelles), des clapiers, des friches buissonnantes et quelques bosquets d'arbres. cette mosaïque est en interaction avec les anciennes terrasses.*

La culture, la fauche et la dent du bétail, constituent une remarquable diversité biologique., à protéger!



Un partenariat très fragile

Le saviez-vous?

Les enjeux écologiques des sites, sont la protection des Pelouses sèches, la Flore protégée et les diverses autres espèces patrimoniales et faune des milieux semi-ouverts.

Les travaux de réouverture des espaces se feront par le débroussaillage manuel ou mécanique, par la coupe sélective d'arbres, l'amélioration des accès et la mise en place de points d'eau.

La gestion des sites se fera par de la pâture adaptée, de la fauche tardive en lien avec la sensibilité des milieux.

Le papillon azuré est un hôte difficile. Pour se sentir à l'aise il a besoin d'un habitat spécifique et exclusif : la Gentiane Croisette. mais il a également besoin de la contribution de la fourmi « Myrmica rousse » qui est accueillante, et l'élèvera pendant l'hiver.

Dans le cas de l'azuré, trois espèces doivent être présentes : le papillon, la plante et la fourmi. Un « partenariat » sensible puisque la gentiane croisette "gentiana cruciata" est elle aussi une espèce en voie de disparition, qu'il faut protéger.



Murgers



Panneaux d'informations pédagogiques



Association Foncière Pastorale du Bourget

VILLARODIN BOURGET

*Les Propriétaires vous souhaitent la bienvenue
sur le territoire de l'AFP*

Une Association Foncière Pastorale est un regroupement de propriétaires de terrains (publics ou privé) sur un territoire agropastoral et accessoirement forestier, dont l'objectif est d'assurer la mise en valeur et la gestion des parcelles incluses dans son périmètre. Face à une complexité foncière croissante, au multi-usage et aux diverses pressions qui s'exercent sur l'espace montagnard, cette organisation collective, héritage des sociétés montagnardes, est un outil unique pour une gestion intégrée de l'espace pastoral et forestier mais aussi pour la gestion de l'environnement et de la fréquentation touristique. Une telle organisation collective facilite la sauvegarde et la valorisation d'un foncier qui ne pourrait l'être de manière individuelle. L'AFP permet ainsi aux propriétaires de mettre en œuvre divers travaux (pièces sylvo-pastorales, captages, abreuvoirs, décaussellages...). Ces propriétaires créent ainsi sur leur territoire les conditions du maintien d'une agriculture de montagne et par conséquent de leur cadre de vie. Le fonctionnement de l'AFP est assuré bénévolement par ses membres.

**L'AFP du Bourget a été créée suite au départ en retraite de l'exploitant de la commune.
Aujourd'hui sa raison reste le pâturage, la fauche et la lutte contre la refermeture des paysages.**

ACTIVITÉ AGRICOLE

L'AFP s'occupe de la location des terrains, répartis entre pâtures et fauche. Cela concerne un exploitant agricole et un groupement pastoral. L'AFP accueille pendant la saison d'estive, des chevaux, des vaches et des moutons. Ces troupeaux permettent de maintenir une activité agricole sur le territoire, ils contribuent à l'entretien de l'espace.



DATE DE CRÉATION : 28 juin 2000
SURFACE EN 2016 : 1113 ha
NOMBRE DE PROPRIÉTAIRES MEMBRES DE L'AFP : 223
NOMBRE DE PARCELLES DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'AFP : 1750

ACTIONS ET PROJETS MENÉS PAR L'AFP

- ▣ Broyage sur les prés de fauche
- ▣ Mise en place de réseaux d'adduction d'eau et de points d'abreuvement pour les bêtes



**VOUS PÉNÉTRÉZ DANS UN ESPACE PASTORAL QUI MÉRITE TOUTE VOTRE ATTENTION
merci de bien vouloir le respecter !**



Rapport moral

- ❑ Travail de concertation avec le Groupement de la Partie, pour les chiens de protection , avec la Commune, la SEA, et la DDT.
- ❑ Installation du mobile home et du kiosque d'informations et de vente pour Alexandra Kierski sur le site de l'Orgère,
- ❑ Descente des abreuvoirs du Barbier pour la zone sous le rocher de Chatalamia , pour le GP
- ❑ Contrat pluriannuel de pâturages (Noémie Charrier) Equins sur le Villeret
- ❑ Synthèse et bilan d'automne avec tous les exploitants du territoire.



Mobile home habitation pour
la « ferme des Arcosses »

Transport par tracteur.

Kiosque de vente de
produits de la ferme et
informations générale



Rapport moral

Travaux de végétations agricoles



Villarodin les Affetoures
Broyage des parcelles et
réouverture des milieux





Les Affettoures
Broyage, coupe d'arbres et
arrachages de petits
arbustes



Villarodin
Sous le cimetière
broyage des
parcelles

Suivi de gestion des travaux de végétations TELT (compensations agricoles environnementales) zones Bourget La Touvière, le Creuzat, Sous Rimollard



Sur la roche
Broyage des parcelles

La Touvière
Ouverture du milieu sensible
par coupe et broyage



Travaux agro pastoraux



Pose barrière pour protection des murets.

Broyage et ouverture des milieux plan champ.



Mieux se connaître

❑ Espaces partagés: Avec Qui?

Travail de concertation :

- _ La Commune de Villarodin Bourget
- _ La station de la Norma
- _ Le Parc National de la Vanoise
- _ Commission de pleine Nature de la communauté de communes HVM Réunion échanges sur les espaces partagés
- _ Le journal de Terra Modana
- _ La Société Economie Alpestre (SEA)
- _ Direction Départementale du Territoire (DDT)

Comment nous connaître

- ❑ **Numérique** : Site internet de la commune de Villarodin Bourget: <https://villarodin-bourget.fr/> « *association foncière pastorale* »

Propositions en cours

❑ Création d'évènements:

- _ Autour des enjeux écologiques, site du Bourget sorties accompagnées
- _ Journée thématique avec le GIDA sur les alpages « les propriétaires à la ferme »
- _ Cahier de doléances (convaincre par la démonstration)

Propositions de travaux 2023

□ RTE

(Réseau de Transport d'Electricité) Proposition Romain Bourges

- Sur les différentes zones que vous avez proposées, les surfaces à entretenir par RTE sur les 9 prochaines années :
 - La Touvière : 4011m² à entretenir
 - Sous Rimollard : 6948m² à entretenir
 - Plan Champ : 3054m² à entretenir
- Comment pouvons-nous travailler ensemble pour la suite ?
 - Selon le même modèle qu'avec l'AFP de St Marcel : travaux de défrichage piloter par l'AFP via une entreprise habilitée aux travaux RTE et RTE participe à hauteur du coût d'entretien prévu soit 6 000€ . L'AFP s'engage par la suite à entretenir sur la durée de la convention (mise en pâture),
 - Travaux réalisés directement par l'AFP, ou autre (type fédération de chasse par exemple), avec la même participation financière côté RTE et le même engagement d'entretien.
-
- Dans les 2 cas, l'ensemble des propriétaires concernés devront signer une convention. Cette tâche incombe par ailleurs au demandeur.
- En fonction de la direction que vous souhaitez prendre, nous pouvons initier un projet de convention à vous soumettre.

□ ENEDIS,

Une collaboration pour informer les propriétaires des prévisions de travaux sous lignes électriques

□ Journée citoyenne

- Ramassage de déchets printemps 2023 en appui avec la commune de Villarodin Bourget

AFP VILLARODIN-BOURGET

Légende

▲ support

Ligne_Aérienne

— 400 kV

BDR_SAVOIE

□ CCGLA

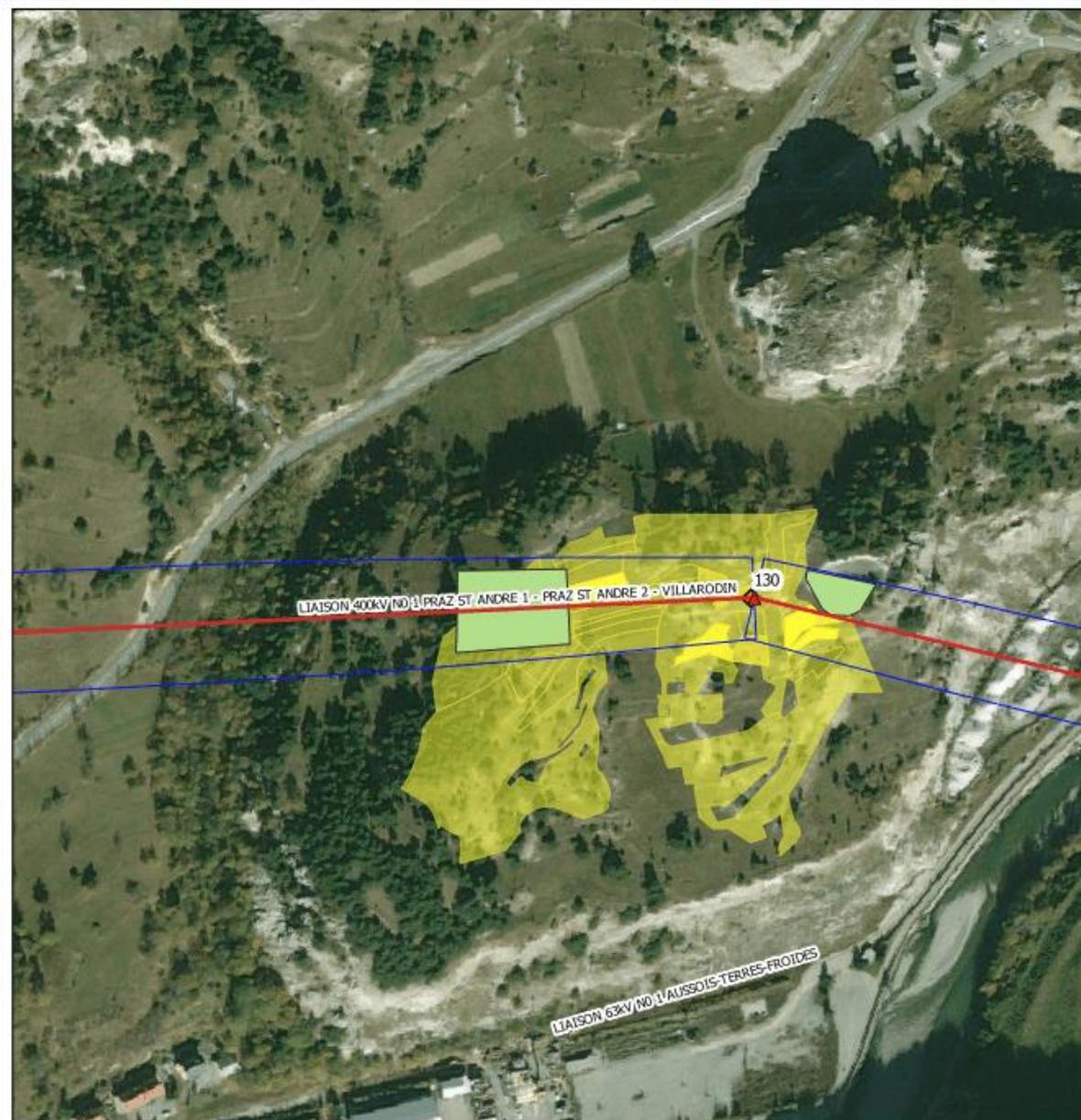
Lieudit

■ LAPP_TOUVIERE

Prévision de travaux sur 12ans

◆ Arbre Isolé

■ Zone de bois



0 50 100 150 200 250 300 350 400 450 500 m



AFP VILLARODIN-BOURGET

Légende

▲ support

Ligne_Aérienne

— 225 kV

— 63 kV

BDR_SAVOIE

□ CCGLA

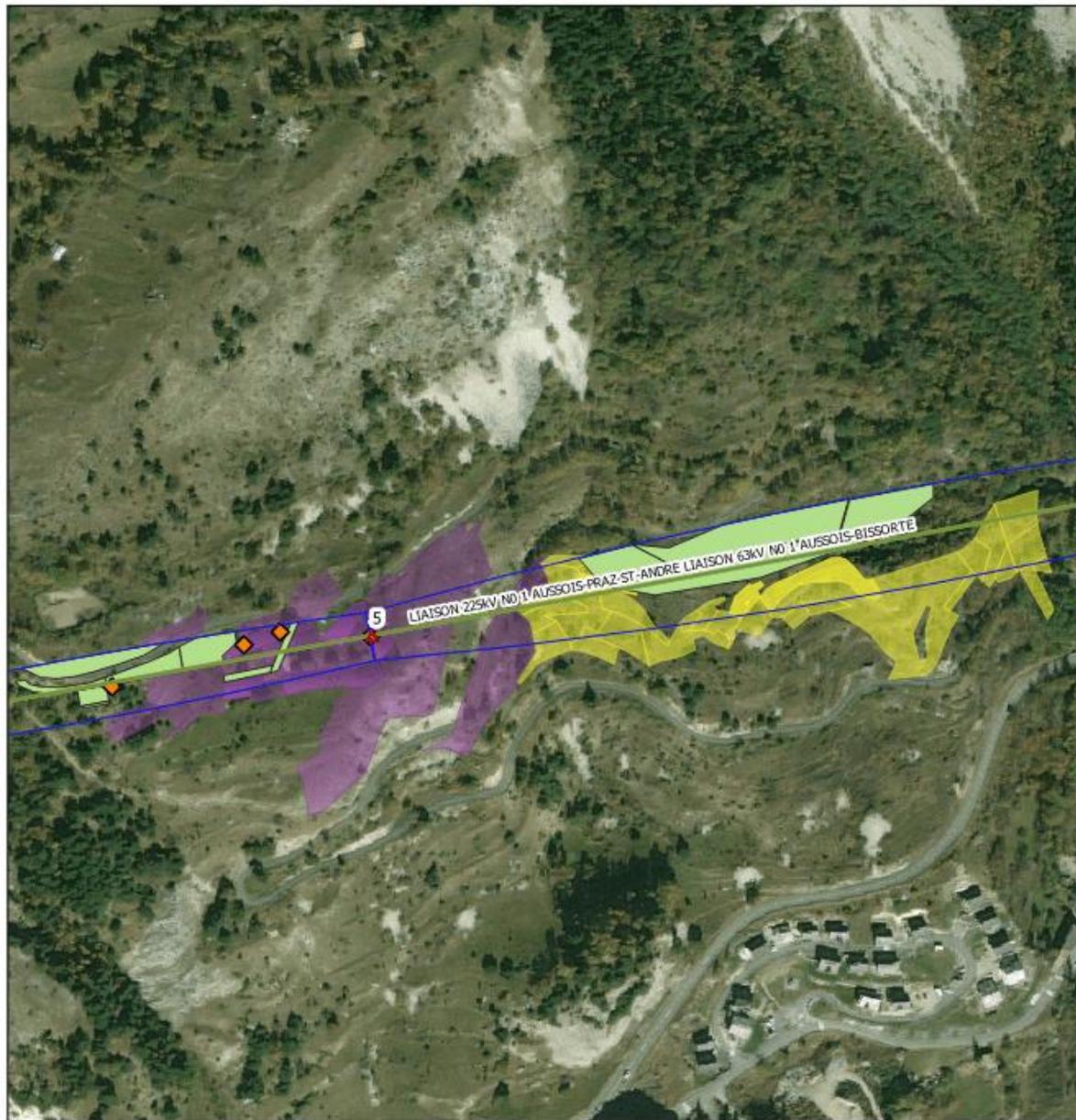
■ LAPP_RIMOLLARD

■ LAPP_planchamp

Prévision de travaux sur 12ans

◆ Arbre Isolé

■ Zone de bois



0 60 120 180 240 300 360 420 480 540 600 m



Versement des Indemnités

Pour cette année le versement des indemnités de reversement des loyers est prévu pour le Groupe **C**:

-Amodon , Provarel, Les Gorgettes, Rival dessus, Le Mont Cenis et Pont vieil

Mode de fonctionnement des versements:

« Conformément aux principes retenus lors de la création de l'AFP, les indemnités seront reverser aux propriétaires tous les 3 ans. (**voir *tableau**), par l'intermédiaire du Trésor Public (RIB). Montant actuel du versement: **8,38€** l'hectare.

Aujourd'hui, les mandats se font par propriétaires par l'agent administratif de la commune Christine Bermond et la Présidente de l'AFP.

Groupe	Années retenues (sur 3 ans)	Année de versement	Secteurs
C	2019	2022	Amodon etc.....

*Tableau exemple

Questions Diverses

- **Peut-on soustraire une parcelle du périmètre de l'AFP et dans quelle mesure?**

- Articles R135-6.L135-7Cr,article38 O, article 40D

- Qui peut proposer une distraction?

_ Le syndicat, Le(s) propriétaire(s) de(s) l'immeuble(s) concerné(s), et le Préfet.

Qui examine la proposition de distraction?

_ Dans le cadre d'un plan local d'urbanisme (PLU) ou d'un plan d'occupation des sols (POS) , la demande est faite directement au préfet par le ou les propriétaires concernés.

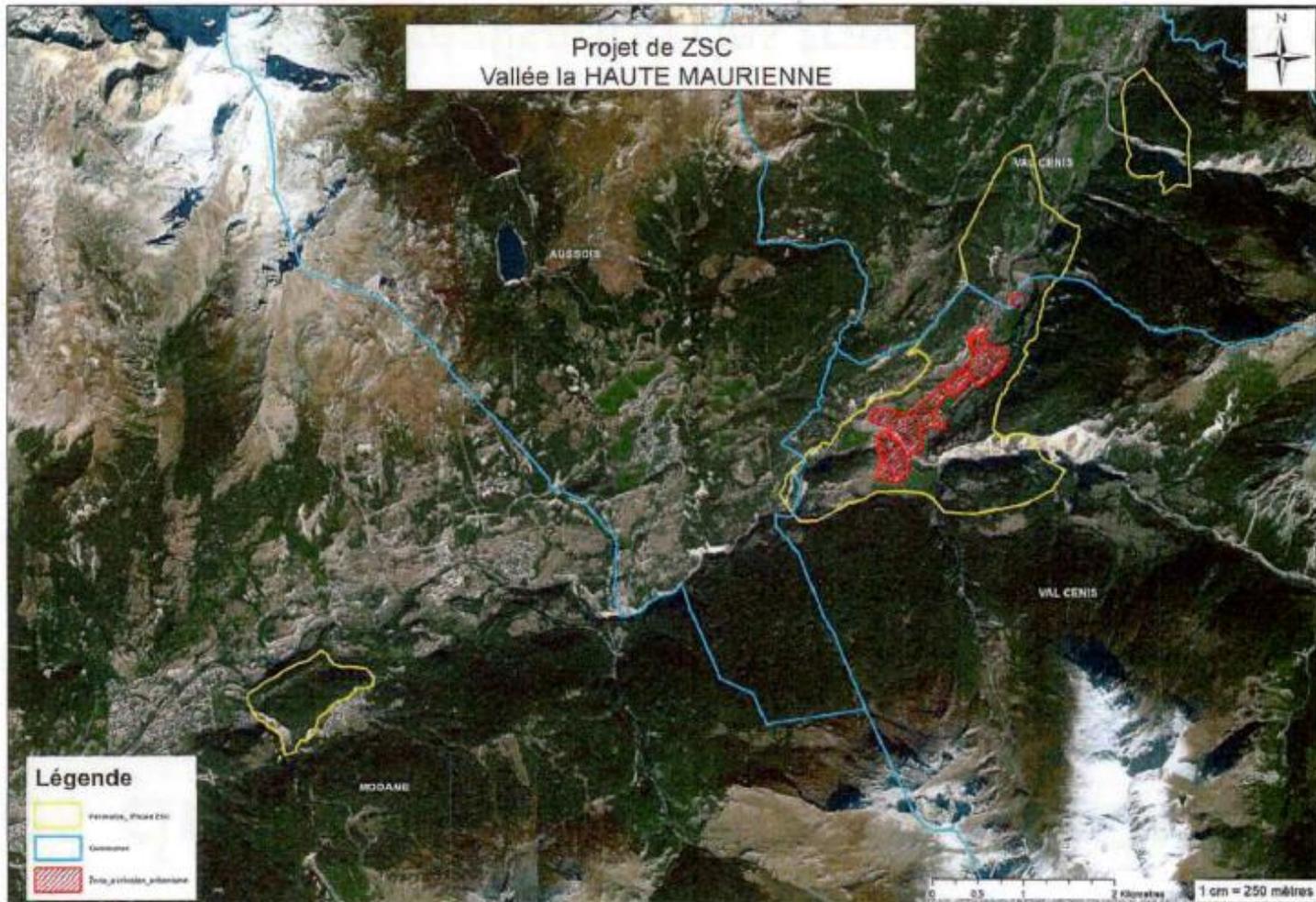
_ Dans les autres cas, le syndicat donne un avis sur la proposition de distraction. Il se prononce alors selon la règle de majorité spécifique : à la majorité du nombre total des membres du syndicat et non pas à la majorité des voix des seuls membres présents et représentés.

Si l'avis du syndicat est défavorable , la procédure est stoppée et le(s) immeuble(s) restent inclus dans le périmètre de l'AFP autorisée. Sinon, la demande de distraction, accompagnée de l'avis du syndicat est transmise au préfet qui doit recueillir l'avis de la commission départementale d'aménagement foncier.

- Pas de candidature par courrier.
- Poste à pourvoir: 4 voire plus...

Divers
Zone Spéciale de Carrière

Les gisements en Maurienne



Balades avec les ânes de Nathalie Choiseau direction Amodon



Merci pour votre attention

